

commis de pareils crimes au Canada, ce pays est assez près des États-Unis pour qu'il nous soit peut-être bon de songer, de concert avec eux et les autres nations, à faire des lois pour le juste châtement de ceux qui, de vive voix ou par écrit, incitent les fanatiques à la perpétration de ces abominables crimes.

On vous présentera le rapport du dernier recensement. Si la population n'a pas augmenté autant qu'on aurait pu s'y attendre, le développement de notre richesse et de nos divers éléments de prospérité a atteint des proportions fort satisfaisantes. Il y a aussi lieu de croire que, dans la dernière moitié de la période décennale, l'augmentation de la population a dépassé de beaucoup la moyenne de l'augmentation qui s'était produite dans les années précédentes et qu'elle sera, à l'avenir, beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été durant la période représentée par les deux derniers recensements.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ayant demandé la permission d'ajouter à son capital pour augmenter son matériel roulant et faire d'autres améliorations, de façon à pouvoir répondre aux exigences d'un trafic grandissant, mes ministres en ont profité pour stipuler que la question, depuis longtemps pendante, de savoir si l'Exécutif a le droit de régler les tarifs de la compagnie, devrait être soumise à la décision des tribunaux. On déposera devant vous la correspondance et les divers documents se rattachant à ce point.

M. Marconi, l'inventeur, ayant rencontré des obstacles inattendus dans une colonie sœur où il avait entrepris de faire l'essai de son système de télégraphie sans fil océanique, mes ministres ont cru devoir l'inviter à poursuivre ses expériences sur la côte de la Nouvelle-Ecosse et ont profité de son passage au Canada pour entamer avec lui des négociations qui ont abouti à un arrangement d'après lequel, si l'invention est couronnée de succès comme on l'espère, le gouvernement et le peuple canadiens en bénéficieront à des conditions très avantageuses, y compris la grande réduction des taux relatifs à l'envoi des dépêches transatlantiques.

Je suis heureux de vous informer que les produits exhibés par le Canada aux différentes expositions qui ont eu lieu l'année dernière ont beaucoup attiré l'attention et qu'il est déjà résulté de ce fait de nombreuses demandes de renseignements et de nombreuses commandes.

Je vous félicite de l'état satisfaisant du revenu et du ferme et progressif développement des affaires, dont on trouve dans le chiffre de plus en plus élevé des exportations et des importations.

On jugera probablement opportun d'augmenter le nombre de nos agences commerciales afin d'aider plus particulièrement au progrès de notre commerce avec les autres pays, et il sera demandé au parlement d'étudier si l'adoption de quelque disposition dans ce sens serait désirable.

J'ai aussi le plaisir de vous informer que le gouvernement d'Australie et celui de la Nouvelle-Zélande, se rendant à l'invitation de mon gouvernement, ont décidé de se faire représenter à une conférence qui doit avoir lieu à Londres en juin prochain, et où il s'agira du commerce, des moyens de transport, de la pose des câbles sous-marins et d'autres questions concernant les rapports des colonies entre elles. On espère que ce congrès sera favorable au développement du commerce du Canada avec ces

importantes parties des possessions de Sa Majesté.

Je dois aussi vous signaler que, après avoir étudié ce sujet, mon gouvernement en est arrivé à se convaincre qu'il pourrait créer dans l'Afrique australe un marché avantageux aux différents produits du Canada, par l'établissement d'une ligne directe de steamers entre ce pays et le nôtre, ce qu'il va s'efforcer de réaliser.

Il a plu à Sa Majesté d'inviter le premier ministre aux cérémonies de son couronnement. Il est à espérer que la présence des principaux hommes d'Etat des colonies à ces fêtes donnera lieu à la discussion de sujets d'intérêt mutuel susceptibles d'influer, dans un prochain avenir, sur le développement de notre commerce avec la mère patrie et les diverses colonies de l'Empire.

Messieurs de la Chambre des communes :

On va soumettre dès à présent à votre examen les comptes publics de l'année dernière et les estimations budgétaires relatives à l'exercice actuel.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des communes :

Je laisse à votre sérieuse considération ces différentes questions et toutes autres qu'on pourra vous présenter, et j'espère que, grâce à votre sagesse et à votre prudence, et avec l'aide de la divine Providence, vous les traiterez de la façon la plus conforme aux plus chers intérêts du Canada.

Le PREMIER MINISTRE : Je propose :

Que le discours de Son Excellence soit pris en considération demain.

Adopté.

COMITES PERMANENTS.

Le PREMIER MINISTRE : Je propose :

Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session soient institués pour les objets suivants :—1. Privilèges et Elections.—2. Lois expirantes.—3. Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.—4. Bills Privés.—5. Ordres Permanents.—6. Impressions.—7. Comptes Publics.—8. Banques et Commerce.—9. Agriculture et Colonisation ;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

Le PREMIER MINISTRE : Je propose :

Qu'un comité spécial de cinq membres soit institué pour préparer les listes des membres qui composent les comités permanents ordonnés par la Chambre aujourd'hui même ; le dit comité devant se composer de sir Wilfrid Laurier, M. Borden, sir Richard Cartwright, l'honorable M. Sutherland et l'honorable M. Haggart, et devant rendre compte de ses travaux avec toute la diligence possible.

Adopté.